

## **Présentation au Conseil municipal de Potton, mardi 23 août 2016**

### **Demande d'aide financière au ministère de la Culture et des Communications du Québec pour la restauration de la grange ronde de Mansonville**

#### **Introduction – But de la présentation**

La présentation a pour but d'obtenir l'appui du Conseil municipal à la demande d'aide financière qui sera déposée au ministère de la Culture et des Communications (MCC) pour la restauration de la grange ronde et sa mise en valeur comme centre d'interprétation. Aucune contribution financière directe ne vous est demandée, mais un engagement modeste, disons 20 000\$, serait fort utile pour que la demande soit acceptée.

#### **Historique**

Dès 2005, l'Association du patrimoine de Potton perçoit l'intérêt patrimonial de la grange ronde de Mansonville et entreprend alors des démarches auprès de la Municipalité du Canton de Potton en vue de la citation de la grange comme bâtiment historique, qui aboutiront en 2009. Une citation oblige le propriétaire du bien cité à le maintenir en bon état - une précision à retenir.

La Municipalité acquiert la grange de la famille Giroux par don, démolit la maison Labbé qui obstrue la vue, nettoie le terrain pour y aménager la place de la Grange-Ronde et y ouvre le marché public.

Entretiens, la Municipalité met sur pied le Groupe bénévole municipal de Potton (GBMP), auquel elle confie le mandat de gérer certaines infrastructures municipales, dont la grange ronde de Mansonville. À son tour, le GBMP crée le Comité de la grange ronde, chargé de la planification, de la gestion et du financement de la restauration de la grange. Ce comité compte six membres, soit le maire et le directeur général de la Municipalité, l'ex-maire, un président, une secrétaire et un trésorier.

Depuis sa création, le Comité de la grange ronde veille à l'entretien minimal du bâtiment avec l'aide de la Municipalité, y organise des expositions estivales en collaboration avec l'Association du patrimoine de Potton et prépare un projet de restauration de la grange en vue d'en assurer la pérennité, y compris une campagne de souscription.

Le Comité vise à transformer la grange ronde en un Centre d'interprétation saisonnier de l'histoire et du patrimoine agricole, paysager et bâti du Canton de Potton.

#### **Problématique**

La grange ronde a fait l'objet, en 2009-2010, de plusieurs inspections qui ont permis de constater la dégradation avancée des fondations et la nécessité d'intervenir sur d'autres éléments du bâtiment.

En 2010, pour prévenir l'effondrement du bâtiment, des travaux de stabilisation temporaire ont été réalisés suivant les recommandations de CPF Groupe Conseil, au coût de 31 000\$.

En 2011, un projet ambitieux de restauration de la grange ronde basé sur les recommandations du rapport Blitz et ayant un budget global de 1 million de dollars a fait l'objet d'une demande d'aide financière de 300 000\$ au ministère de la Culture et des Communications. Cette demande n'a pas été retenue jusqu'à maintenant.

Depuis, les fondations de la grange continuent à se dégrader et d'autres travaux de stabilisation temporaire sont à prévoir si l'on veut prévenir l'effondrement du bâtiment. C'est pourquoi il apparaît urgent d'agir maintenant pour stabiliser la grange de façon permanente et lui permettre de devenir un véritable Centre d'interprétation de l'histoire et du patrimoine du Canton.

### **Objet de la demande**

Le projet révisé porte sur la mise en place de nouvelles fondations et le redressement de la structure de la grange pour en assurer la pérennité ainsi que des réparations de moindre envergure, avec un budget global de 200 000\$.

La réalisation du projet permettra d'illustrer le fonctionnement propre à une grange ronde. De plus, la stabilisation permanente du bâtiment améliorera l'accès du public aux trois niveaux de la grange – soit l'étable, le fenil et le plateau – pour visiter la future exposition permanente et les expositions thématiques annuelles.

### **Les travaux**

#### **La réfection des fondations**

- détachement du garneau (pont couvert donnant accès au plateau)
- soulèvement et redressement de la structure
- mise en place des nouvelles fondations
- fixation de la grange sur les nouvelles fondations
- remise en place du garneau

**Coûts estimés (taxes incl.)                      176 000 \$**

#### **Les réparations**

- réparation de la partie centrale du plancher du fenil
- réparation du toit pour colmater quelques fuites d'eau
- remplacement des fenêtres des quatre lucarnes
- remplacement de deux portes, soit celles du fenil et de l'étable.

**Coûts estimés (taxes incl.)                      24 000 \$**

**Coût total (taxes incl.)                          200 000 \$**

### **Financement**

Souscription de donateurs privés et partenaires (campagne en cours), objectif : 70 000 \$

- en main    44 000 \$
- engagements fermes obtenus                17 500 \$
- total en main                                      **61 500 \$**

PIC (fédéral), demande de 100 000 \$ déjà déposée

MCC (Québec), demande de 100 000 \$ à déposer très bientôt

## **Le résultat visé**

Le projet de Centre d'interprétation s'inscrit dans le Plan stratégique 2014-2017 de la Municipalité du Canton de Potton, dont le premier objectif consiste à accroître l'activité économique dans le Canton, notamment en exploitant son caractère distinctif. Le projet figure aussi dans l'enveloppe du projet *Cœurs villageois*. La réalisation du projet de restauration de la grange ronde contribuera au développement touristique et économique du Canton de Potton en attirant à Mansonville un plus grand nombre de visiteurs qui stimuleront l'économie locale en fréquentant le marché public à la place de la Grange-Ronde, les commerces locaux et les services de proximité.

Ce plan de développement a déjà fait ses preuves : depuis 2012, les expositions estivales sur différents volets du patrimoine du Canton – archéologie, paysages, granges, ponts couverts – organisées et financées par l'Association du patrimoine de Potton attirent un nombre croissant de visiteurs, plus de 1 500 en 2016.

## **Le mot de la fin**

La demande soumise au Conseil municipal ne vous engage à rien; il devrait donc être facile de l'approuver. Mais je vous invite à considérer la demande, donc le projet « grange ronde », dans un contexte plus large en référence au plan stratégique et aux réflexions sur le développement de notre communauté. Vous arriverez peut-être à la conclusion qu'une contribution financière concrète au projet serait souhaitable. Un tel geste signalerait aux bailleurs de fonds, aux commerçants, aux citoyens et aux villégiateurs qu'une page a été tournée et que nous avons décidé d'aller de l'avant pour prendre notre avenir en mains. Plus important encore, les bénévoles du Comité de la grange ronde, du GBMP, de l'APP et d'ailleurs seront encouragés et développeront les projets avec une confiance rehaussée. Le temps est venu d'avancer.

**Hans Walser, président du Comité de la grange ronde**